



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 73352

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite connaître de M. le ministre de la défense le coût de la mission militaire française en Afghanistan.

Texte de la réponse

Depuis les événements du 11 septembre 2001, la France participe aux opérations menées contre le terrorisme international (opérations Héraclès), et s'est engagée dans les missions dévolues à la force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan. La participation française aux opérations, avec près de 4 500 hommes, s'exerce dans les missions suivantes : Héraclès Air Nord (avions de combat à Manas au Kirghizistan) ; Héraclès Air Douchanbe (plate-forme aéronautique au Tadjikistan) ; Héraclès Mer Indien (dispositif à la mer) ; Héraclès Air EAU (dispositif de surveillance aérienne basé aux Emirats arabes unis) ; Héraclès Porte Nord dans le cadre de l'opération humanitaire Friendship Gat qui a vu l'engagement à Mazar e Sharif d'environ 200 militaires de l'armée de terre, Pamir dans le cadre de la FIAS à Kaboul où 500 militaires, pour l'essentiel de l'armée de terre, sont déployés. Au 31 janvier 2002, le coût total de la contribution militaire française a été évalué à 41,2 MEUR dont 27,9 au titre des crédits de fonctionnement et 13,3 financés par les crédits d'équipements.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73352

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1027

Réponse publiée le : 6 mai 2002, page 2360